

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	10
• présents	8
• votants	8
• absents	2
• exclus	

De la commune de DROISY

Séance du 19 décembre 2022 à 20 heures 30

Date de convocation :

13 décembre 2022

Date d'affichage :

13 décembre 2022

Objet

N° 38/2022

Décision modificative n°2
budget eau 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. FORESTIER Jean-Paul

Étaient présents :

Jean-Paul FORESTIER, Régis RACINEUX , Carole LAFFIN, Cyril CHATANAY, Pierre-Alain REY Thibault VICTOR, Nicolas FORESTIER, Olivier BALDI.

Excusé(e)(s) : Émilie VICTOR , Jérémy BERNARDI.

Pouvoir(s) donné(s) :

Secrétaire de séance :

M. CHATANAY Cyril

Sur proposition de M. le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité d'apporter les modifications au budget eau 2022
comme suit:**Section exploitation-Dépenses**Chapitre 022 : *Dépenses imprévues Fonctionnement* -500.00 eurosChapitre 67 : *Charges exceptionnelles* +500.00 eurosAINSI FAIT ET DELIBERE à l'unanimité, les jours, mois et an que
dessus

Au registre sont les signatures.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

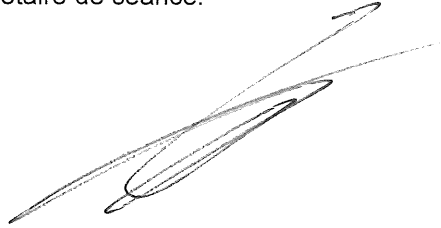
Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 074-217401074-20221219-38_2022-DE

Le secrétaire de séance:



Fait à DROISY, le 20 décembre 2022.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le :

Et de sa publication le :

Extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Droisy le :

Le maire,
Jean-Paul FORESTIER